

DELIBERATION du CONSEIL MUNICIPAL de la Commune de VAUX en BEAUJOLAIS (Rhône)

*

N° 10/2026

Le Conseil Municipal de la Commune de VAUX en BEAUJOLAIS, s'est réuni en séance ordinaire le vingt mars deux mil vingt-six, à dix-neuf heures trente, à la mairie, sous la Présidence de son Maire, Monsieur Jean-Charles Perrin.

Présents : Laurence Renoux, Jean-Claude Desbat, Myriam Perrin, Alain Arnaud, Geneviève Foley, Marie-Claire Berrerd, Sandrine Bessenay, Ludovic Batteur, Mirabelle Rousset-Charensol, Charles Millot, Maryline Trichard, Adrien Carret, Laurent Duzelet, Damien Lamboley.

Jean-Claude Desbat a été élu secrétaire de séance.

Nombre de conseillers en exercice : 15

Nombre de conseillers présents : 15

Nombre de suffrages exprimés : 15

Date de convocation de la réunion du Conseil Municipal : 16 mars 2026

Objet : Délibération procédant à la création des postes d'adjoints

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L.2121-2-1 ;

Considérant que le conseil municipal détermine le nombre des adjoints au maire sans que ce nombre puisse excéder 30 % de l'effectif légal du conseil municipal ;

Considérant que le conseil municipal compte 15 membres,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide la création de 4 postes d'adjoints.

PERRIN Jean-Charles,
Maire



DESBAT Jean-Claude,
Secrétaire de séance

A handwritten signature in blue ink, corresponding to Jean-Claude Desbat, the secretary of the meeting.

Date de télétransmission en préfecture : 21/03/2026 Date de publication sur le site Internet 21/03/2026
--